



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4808

Dispositif Trait d'Union - Attribution de subventions à divers clubs sportifs - Approbation de conventions d'application

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINNE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4808 - DISPOSITIF TRAIT D'UNION - ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS A DIVERS CLUBS SPORTIFS -
APPROBATION DE CONVENTIONS D'APPLICATION
(DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Par délibération n° 2019/4488 du 21 janvier 2019, la Ville de Lyon s'est dotée d'un
nouveau dispositif financier dénommé Trait d'Union qui vise à répondre aux initiatives
prises par les clubs de sports amateurs.

Ce dispositif est complété par des moyens financiers émanant des clubs professionnels
lyonnais qui désirent se joindre à la Ville pour accompagner et dynamiser le tissu
associatif local.

Le budget dédié par la Ville à ce soutien s'élève à 205 000 € les clubs professionnels
apportant 45 000 € de leur côté.

L'objectif est de soutenir des actions innovantes dans les domaines suivants :

- La santé
- La mixité femmes/hommes
- L'insertion / intégration des publics fragiles ou en situation de handicap
- L'adaptation des pratiques aux besoins des seniors
- La formation des bénévoles et des arbitres
- Les actions de nature à renforcer le lien social dans les quartiers
- Les actions éco-responsables
- Les actions associant sport et culture

Pour rappel, les dotations affectées par la Ville et/ou les clubs professionnels ne pourront
être supérieures à 10 000 € ni inférieures à 2 500 € et ne pourront représenter plus de
50% du budget total des projets.

Un premier appel à projets, lancé en février 2019, clôturé le 30 mars 2019, a fait émerger
70 projets, adressés à la Direction des Sports de la Ville.

Une commission d'arbitrage, composée des Adjointes aux Sports de chacun des 9
arrondissements, des représentants des clubs professionnels associés (Fondation
Olympique Lyonnais, LOU Rugby et FC ASVEL Féminin) et de l'Office des Sports de
Lyon, s'est réunie le 29 avril 2019 dernier.

Pour cette 1^{ère} session, 37 projets ont été retenus et sont présentés dans ce rapport, pour
lesquels je vous propose d'allouer une subvention, complétés pour certains, d'une aide
d'un club professionnel.

Une 2^e session fera l'objet d'un vote en Conseil Municipal de septembre prochain.

Association Lalouma (1^{er} arr.)

L'association Lalouma a créé en 2010 une section de Double Dutch, la double corde à sauter – une pratique née aux Etats-Unis dans les années 50.

Si les membres de l'association sont de plus en plus sollicités pour des démonstrations lors de rassemblements sportifs et artistiques (mi-temps de matchs, Biennale de la Danse, initiations dans les MJC lyonnaises, etc.), Lalouma a profité l'année dernière de la curiosité suscitée par cette pratique spectaculaire en organisant une journée de sensibilisation aux enjeux environnementaux nommée « Energie solaire sur les pentes » avec des ateliers autour des énergies renouvelables. Les jeunes sportives souhaitent renouveler l'opération, en partenariat cette fois avec le Lycée Professionnel Jacques de Flesselles (Lyon 1^{er}) qui travaillera tout au long de l'année scolaire à la mise au point d'un module d'alimentation électrique solaire pour la diffusion d'un DJ set.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 10 780 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 000 €

Associations Lyon Hockey Club (2^e arr.) et Les Lions du 8^e Tir à l'Arc (8^e arr.)

Les associations Lyon Hockey Club et Les Lions du 8^e Tir à l'arc s'associent pour acquérir un mini-bus 9 places. Cet achat mutualisé permettra aux deux clubs de proposer à l'ensemble de leurs bénévoles et adhérents un moyen de transport gratuit ou à faible coût. La mise en commun de ce véhicule constitue un atout pour s'assurer de la participation des jeunes adhérents, notamment issus de familles ayant peu de moyens et qui ne peuvent pas faire face aux frais de déplacement en compétitions.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 35 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 5 000 € Une convention d'application sera conclue avec les deux associations.

Pour la saison sportive 2018/2019, le Lyon Hockey Club a reçu une subvention de fonctionnement de 18 000 € et l'association Les Lions du 8^e Tir à l'arc, une subvention de fonctionnement de 4 000 €

Association Sportive Bellecour Perrache (2^e arr.)

L'AS Bellecour Perrache accueille les enfants à partir de 5 ans et les adultes pour la pratique du football. Le club souhaite permettre à treize adhérents du club d'accéder au diplôme d'éducateur pour l'encadrement de leur public. Quatre personnes bénéficieront du certificat fédéral 1 (enfants de 7 à 10 ans – U9 et U11), quatre autres du certificat fédéral 2 (enfants de 11 à 14 ans – U13 et U15), trois du certificat fédéral 3 (adultes) et deux recevront une formation pour obtenir le brevet de Moniteur de Football.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 5 240 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 € Une convention d'application sera conclue avec l'association.

Pour la saison sportive 2018/2019, l'AS Bellecour Perrache a reçu une subvention de fonctionnement de 32 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

ASUL Lyon 3 Basket (3^e arr.)

En décembre 2018, l'ASUL Lyon 3 Basket a ouvert 2 nouvelles sections de Basket 3x3. Nouvelle discipline olympique présente aux Jeux de Tokyo en 2020, ce sport connaît un véritable engouement car sa pratique est spontanée et rapide, là où le basket « traditionnel » repose sur la tactique.

Pour faire face à la demande croissante et aux retombées qu'entraînera la diffusion de ce sport aux Jeux Olympiques et conformément aux nouvelles orientations de la Fédération Française de Basketball, l'ASUL Lyon 3 Basket souhaite développer cette section.

Le budget prévisionnel de ce projet s'élève à un montant de 12 810 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 4 000 €.

En 2019, l'ASUL Lyon 3 Basket a reçu une subvention de fonctionnement de 14 000 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Association Fort en Sport (3^e arr.)

L'association Fort en Sport effectue un travail de prévention et de prise en charge des personnes en situation de surpoids ou d'obésité, notamment par la pratique d'activités physiques et sportives.

Fort en Sport développe un programme qui se déploie sur une année entière, renouvelable une fois. Il se compose de 3 à 4 séances par semaine d'activités physiques adaptées à chacun, d'un suivi individuel et mensuel par un diététicien. Des ateliers en groupe le complète. En conclusion de ce programme, un stage permet aux personnes suivies de prendre conscience de l'évolution de leur situation et de définir les étapes qu'il reste à franchir.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 7 500 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 000 €.

Association Boxing Lyon United (3^e arr.)

L'association Boxing Lyon United est un club de boxe anglaise qui poursuit un objectif sportif et social : proposer des activités de boxe pour tous.

Projet n°1

Le Boxing Lyon United souhaite développer le partenariat qu'il a amorcé avec des établissements publics et spécialisés comme l'ESAT Jacques Chavent (Lyon 7^e), la Fondation Richard (Lyon 8^e) ainsi que les Universités Lyon II et Lyon III et les hôpitaux de la Ville. Il s'agit de faire découvrir les bienfaits de la pratique de la boxe à des personnes en situation de handicap physique ou mental.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 6 500 €. La Fondation Olympique Lyonnais souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 250 €.

Projet n°2

La saison prochaine, le Boxing Lyon United souhaite développer le volet Boxe Santé du club en ouvrant 2 sections supplémentaires : une section Handi Boxe et une section Sénior. Des entraîneurs spécifiquement formés pour l'encadrement de ces publics s'y consacreront.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 19 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 7 000 €

En 2019, le Boxing Lyon United a reçu une subvention de fonctionnement de 8 500 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Office des Sports du 4^e arr.

Le 29 juin prochain, l'Office des Sports du 4^e arrondissement organisera la 4^e édition de « Cerisaie en Sports » au Parc de la Cerisaie (Lyon 4^e). Concerts et animations gratuites seront proposés au public. Un parcours Santé et des prises de paroles autour de l'intégration de la pratique d'une activité physique dans un protocole de soin seront organisés par les Hospices Civiles de Lyon.

A l'occasion de la Coupe du Monde Féminine de Football, des ateliers de découverte et de promotion du football féminin seront proposés par les clubs de l'arrondissement. Le public sera informé et aiguillé vers la Fan Zone de la place Bellecour.

Le budget prévisionnel total de ce projet est de 32 200 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 500 € et le Lyon ASVEL Féminin, à hauteur de 2 500€

En 2019, l'Office des Sports du 4^e arrondissement a reçu une subvention de fonctionnement de 2 000 € par délibération n°2019/4528 du 25 mars 2019.

Association Les Canuts Badminton (4^e arr.)

Créée il y a plus de 30 ans, l'association Les Canuts mobilise des personnels des Hospices Civils de Lyon (HCL). La section Badminton qui compte près de 200 adhérents propose des cours deux fois par semaine, des tournois et des temps de convivialité.

En partenariat avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, la section Badminton organisera les 1^{er} et 2 juin prochains sur le plateau de la Croix-Rousse le 20^e Rassemblement National de Badminton. Au programme : des tournois mixtes (matches simples le samedi et par équipes le dimanche), et une visite guidée de la ville à l'issue des matchs.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 12 780 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 000 €

Association Lyon 5 Handball (5^e arr.)

L'association Lyon 5 Handball fait la promotion de la pratique du handball Loisir et en compétition. Elle compte 310 adhérents.

Si une section féminine des moins de 18 ans existe déjà, le club souhaite lui donner une nouvelle impulsion et atteindre les 20 licenciées (la section en compte 11 cette saison). Par là même, le Lyon 5 Handball a pour ambition de créer une section féminine complète, des filles de moins de 11 ans jusqu'aux séniors.

Au total, le club s'est fixé comme objectif 30 à 35 bénéficiaires sur les 2 saisons prochaines.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 5 000 € La Fondation Olympique Lyonnais souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 €

En 2019, le Lyon 5 Handball a reçu une subvention de fonctionnement de 3 500 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Association Beaumarchais Basket Lyon Métropole (5^e arr.)

Le Basket 3x3 connaît actuellement un véritable engouement en France qui ne désemplira pas les années à venir puisque ce sport sera discipline olympique aux Jeux de Tokyo en 2020. Pour preuve, le Beaumarchais Basket Lyon Métropole a constaté que de nombreux jeunes du quartier Ménival investissaient le terrain extérieur du gymnase des Batières pour le pratiquer. Le club souhaite donc proposer aux écoles et au collège du quartier des animations autour de ce sport et organiser un accueil 2 fois par semaine après l'école sur le terrain des Batières, conclu en fin d'année par un tournoi.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 11 500 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 4 000 € Une convention d'application sera conclue avec l'association.

En 2019, l'association Beaumarchais Basket Lyon Métropole a reçu une subvention de fonctionnement de 30 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Office des Sports du 5^e arrondissement

L'OFFISA 5 coordonne un projet nommé le « périclub » pour amener les enfants à pratiquer un sport en club. Il s'agit de créer des pôles sportifs de proximité. A chacun de ces pôles seront associés des établissements scolaires. Chacun des clubs propose une fois par semaine un créneau dédié, de 16h45 à 18h30. Les enfants sont récupérés à la sortie de l'école par les encadrants des clubs sportifs qui les acheminent à pied jusqu'aux gymnases. Ce n'est pas l'enfant qui va au club, mais bien le club qui vient à l'enfant. Ce projet sera opérationnel à la rentrée 2019, mais est déjà en cours d'expérimentation avec 3 clubs partenaires : le Beaumarchais Basket Lyon Métropole, le Hockey Club Charcot, le Tennis Club Municipal 5. L'OFFISA 5 a ciblé 9 écoles, soit 2 000 élèves potentiellement concernés.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 9 500 € Le Lyon ASVEL Féminin souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 4 000 €

En 2019, l'Office des Sports du 5^e arrondissement a reçu une subvention de fonctionnement de 2 000 € par délibération n°2019/4528 du 25 mars 2019.

Association ADB Académie Grand Lyon (5^e arr.)

L'ADB Académie Grand Lyon est une association créée en 2014 qui propose la pratique du Taekwondo et du Body Fight Game. Le club veut faire de ces deux sports de combat des outils de transmission de valeurs citoyennes dans une pratique responsable.

L'ADB Académie Grand Lyon organise un stage d'été pour les 7 à 17 ans, du 8 au 12 juillet 2019 prochain, nommé « Taekwondo, Intégration et Citoyenneté ». Chaque jour, une demi-journée sera consacrée à la pratique du Taekwondo, l'autre sera réservée à la découverte d'un autre sport, en partenariat avec d'autres clubs sportif de l'arrondissement. Une demi-journée sera consacrée à la mise en place d'un débat autour des questions de citoyenneté, une autre sera dédiée à une activité de plein air. Ce stage sera également l'occasion d'accueillir 2 groupes de 10 jeunes sourds invités pour une séance de « Taekwondo en silence ».

Le budget prévisionnel de ce projet est de 9 746 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 €

Cercle Laïque Antoine Rémond (6^e arr.)

Projet n°1

Le CLAR Basket organise un camp d'été d'une semaine, le « Summer Camp », proposé aux jeunes licenciés du club ainsi qu'à des jeunes qui entrent en 6^e au Collège Bellecombe et qui n'ont pas la chance de pouvoir partir. Pour préparer ce séjour, le CLAR Basket organise une fois par mois activités et sorties pour que les jeunes fassent connaissance.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 15 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 €

Projet n°2

Tout au long de la saison, le CLAR Basket s'attache à former les adhérents du club qui veulent devenir entraîneur, arbitres ou officiel de table de marque. L'enjeu pour le club est d'accompagner chaque membre à des compétences maximales de jeu.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 16 600 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 4 000 €

Une convention d'application sera conclue avec l'association.

En 2019, le CLAR Basket a reçu une subvention de fonctionnement de 27 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Lyon Gymnaste (6^e arr.)

Depuis janvier 2019, l'association Lyon Gymnaste dispose de la salle dite « Accessible à tous » dans les locaux de l'ancienne Bibliothèque Municipale du 6^e arrondissement, et ce en accord avec la MJC Espace 6 qui en disposait jusqu'ici. Lyon Gymnaste souhaite y développer des activités spécifiques à destination des personnes à mobilité réduite, des enfants – notamment touchés par des troubles autistiques – et des séniors. L'association travaille actuellement au développement de partenariats avec des ITEP et IME de l'agglomération.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 35 904 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 4 000 € Une convention d'application sera conclue avec l'association.

En 2019, Lyon Gymnaste a reçu une subvention de fonctionnement de 32 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Eveil de Lyon section Football (6^e arr.)

L'Eveil de Lyon section football souhaite développer une filière Sport Santé en créant 3 équipes supplémentaires de jeunes (U11, U13 et U15) et une section féminine avec la création de 2 équipes féminines (U13F et U18F). C'est une centaine d'adolescents et de jeunes adultes, motivés par ce sport, souvent confrontés à des problématiques de sédentarité, à qui seraient proposés un entraînement et un match par semaine. Il s'agit pour le club d'inculquer à ces jeunes des principes d'hygiène de vie sportive.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 31 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 500 € Une convention mixte sera conclue avec l'association.

En 2019, l'Eveil de Lyon section Football a reçu une subvention de fonctionnement de 20 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Eveil de Lyon section Football Américain (6^e arr.)

La section football américain de l'association Eveil de Lyon – Les Gones de Lyon - assure non seulement la promotion du football américain, mais aussi celle du Flag Football – une forme de football américain sans contact où la mixité est prônée – et du Cheerleading – danse, chants et acrobaties au bord des terrains.

Projet n°1

Le club construit actuellement 5 stages de 3 jours qui se dérouleront durant les vacances scolaires 2019/2020 et dont le but sera d'initier les jeunes au Flag Football. Ces stages seront prioritairement destinés à des enfants en situation de surpoids ou d'obésité, pris en charge par l'association REPPPOP 69 (Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité en Pédiatrie du Rhône). Le club souhaite également travailler avec des enfants issus des quartiers prioritaires, orientés quant à eux par les MJC et autres centres sociaux. Ces stages seront dispensés au sein des structures les 2 premiers jours, à l'issue desquels 4 équipes de 5 joueurs seront formées par groupe. Le 3^e jour, les enfants seront accueillis en terrain neutre pour un tournoi.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 14 750 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 500 €

Projet n°2

Le 2^e projet porté par la section Football Américain est de développer une section féminine sénior au sein du club. Pour y parvenir, le club mettra en place la saison prochaine des mesures incitatives à la prise de la licence (tarification réduite sur la

cotisation et l'achat du matériel). L'objectif est le recrutement d'une vingtaine de joueuses pour le championnat national.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 25 685 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 000 €

Le Masque de Fer (6^e arr.)

Le Masque de Fer souhaite développer ses interventions dans le champ du handicap. Le club organise une fois par mois, de septembre à juin, des ateliers au sein du Service Enfant du Centre médico-chirurgical de Réadaptation des Massues à Lyon. Il s'agit pour le club d'aider les enfants à surmonter leur handicap par la pratique de l'escrime et ses valeurs.

Le club mène également des actions de sensibilisation en milieu scolaire autour du handicap et de la pratique sportive en situation de handicap. 4 classes de CE2 (120 enfants) ont bénéficié de 8 heures d'atelier en janvier dernier. Référence en matière d'escrime handisport, Le Masque de Fer est intervenu sur un module du Diplôme d'Etat handisport.

Le Masque de Fer souhaite instaurer des créneaux d'entraînement mixtes où personnes handicapées et valides pratiqueraient l'escrime ensemble et en fauteuil.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 24 500 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 000 € Une convention d'application sera conclue avec l'association.

En 2019, Le Masque de Fer a reçu une subvention de fonctionnement de 37 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Lyon Athlétisme (7^e arr.)

Durant la saison 2018/2019, Lyon Athlétisme a ouvert une section d'entraînement réservée aux femmes éloignées de la pratique sportive souhaitant reprendre une activité physique de remise en forme. Les séances sont organisées à la Halle Diagana à La Duchère, quartier d'où proviennent les 15 adhérentes cette année.

L'association créera la saison prochaine ce même type de section sur le site d'entraînement de Gerland. Des présentations de cette nouvelle offre seront organisées au Centre Social du quartier. Le Lyon Athlétisme attend également une quinzaine d'adhésions pour cette année de lancement.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 9 866 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 000 € Une convention d'application sera conclue avec l'association.

En 2019, Lyon Athlétisme a reçu une subvention de fonctionnement de 66 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Association Laïque Gerland La Mouche (7^e arr.)

L'ALGM pilote la création et la coordination d'un pôle Santé et Citoyen au sein de son arrondissement. Il s'agit pour l'association de fédérer les habitant.e.s du territoire, jeunes et moins jeunes, autour d'activités sportives et d'activités culturelles. Des sessions mixtes de basket Santé, de Marche Nordique et de gym Santé, seront ainsi mises en place, notamment au sein de foyers-logements publics quartier Gerland, gérés par le CCAS de la Ville de Lyon, comme les Résidences Jean Jaurès et Marc Bloch. Un accueil spécifique de jeunes en situation de handicap physique ou d'obésité est inclus dans ce projet du « vivre ensemble » qui touchera plus de 300 bénéficiaires. Des animateurs spécifiquement formés encadreront ces activités. Des projections de films en partenariat avec le cinéma Comoedia favoriseront débats et rencontres intergénérationnelles.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 31 460 € Le LOU Rugby souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 7 000 €

En 2019, l'ALGM a perçu une subvention de fonctionnement de 30 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Tennis de Table de Gerland (7^e arr.)

Le Tennis de Table de Gerland porte un projet éducatif par le sport à destination des jeunes de 4 à 18 ans. Tout au long de l'année scolaire, ce sont près de 60 interventions qui sont menées dans les écoles du 7^e arrondissement. Durant l'été, ce sont des stages multi-activités Sport et Culture qui sont proposés aux jeunes : pratique du handball et du rugby par exemple, visites des musées de la Ville de Lyon, etc. Les opérations caritatives, à l'instar du tournoi annuel « Tous avec Pierrick » organisé en faveur de l'APPEL et qui mobilise les jeunes adhérents et leurs familles, sont également autant d'occasion de sensibiliser les jeunes à des valeurs de solidarité et d'entraide.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 80 200 € Le LOU Rugby souhaite apporter son soutien au Tennis de Table Gerland à hauteur de 8 000 €

En 2019, le Tennis de Table de Gerland a reçu une subvention de fonctionnement de 3 500 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

FC Lyon (8^e arr.)

Le FC Lyon a la volonté historique de développer la pratique du football féminin. Il vise à créer et à pérenniser une section de 150 joueuses, de tout âge et de tout niveau, prioritairement dans les quartiers dits « sensibles » tels que les Etats-Unis, Moulin à Vent, Mermoz, etc. Pour y parvenir, le FC Lyon souhaite obtenir à cet effet la labellisation de la formation pour les jeunes joueuses, le « Label Or – Ecole de Football Féminin » décerné par la Fédération Française de Football.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 39 480 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 5 000 € Une convention d'application sera conclue avec l'association.

En 2019, le FC Lyon a reçu une subvention de fonctionnement de 60 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Lyon Sprint Evolution (8^e arr.)

Pour poursuivre sa modernisation et son développement, l'association Lyon Sprint Evolution souhaite désormais ouvrir une section féminine complète, pour une pratique Loisir et de compétition. Il s'agirait pour le club d'acquérir le matériel nécessaire et de former les coaches féminins qui encadreraient les nouvelles recrues.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 13 200 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 € et la Fondation Olympique Lyonnais, à hauteur de 2 500 €

En 2019, Lyon Sprint Evolution a reçu une subvention de fonctionnement de 18 000 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

ASUL Lyon 8 Tennis de Table (8^e arr.)

L'ASUL Lyon 8 Tennis de Table s'est associé à la Fédération Française de Tennis de Table pour mettre en œuvre l'étape lyonnaise du « Ping Tour 2019 », une journée de découverte de cette discipline qui sera organisée Place Ambroise Courtois le 2 juin prochain. Plusieurs animations seront en accès libre et gratuit : le Ping 4-7 ans avec du matériel et des exercices adaptés, le Ping Santé pour une pratique couplée à des exercices de remise en forme et d'entretien, le Handi Ping pour les personnes en situation de handicap ou des mises en situation de handicap de personnes valides. Des démonstrations de joueurs de l'équipe de France et handisport seront également programmées.

Le budget prévisionnel de cette journée est de 25 800 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 €

En 2019, l'ASUL Lyon 8 Tennis de Table a reçu une subvention de fonctionnement de 11 000 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Compagnie d'Armes de Lyon (8^e arr.)

Projet n°1

La Compagnie d'Armes de Lyon développe un accueil spécifique dédié aux femmes ayant subi un cancer du sein, encadré par des praticiens hospitaliers. Les gestes de l'escrime consistent en des mouvements amples effectués notamment par les patientes en kinésithérapie postopératoire.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 9 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 €

Projet n°2

Parce que l'escrime est un sport qui mobilise tous les sens, sa pratique est accessible aux personnes mal voyantes et non-voyantes. Cette escrime se pratique debout, sur piste. Les règles demeurent les mêmes que pour l'escrime pratiqué d'ordinaire. Des marquages au sol en relief permettent aux tireurs de connaître leur position.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 10 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 €

En 2019, la Compagnie d'Armes de Lyon a reçu une subvention de fonctionnement de 1 500 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Académie Lyon Métropole Gymnastique (8^e arr.)

L'Académie Lyon Métropole Gymnastique a pour objet la formation des jeunes gymnastes de 6 à 12 ans des clubs de gymnastique de Lyon et de la Métropole dans la perspective d'intégrer le pôle France de Lyon – une structure labellisée par la Fédération Française de Gymnastique.

Dans le cadre de sa mission de détection des talents de demain et de recrutement de tout jeunes gymnastes à potentiel pour les échéances internationales et les Jeux Olympiques de 2028, l'Académie Lyon Métropole Gymnastique souhaite élargir son activité aux jeunes issus du quartier des Etats-Unis. Pour y parvenir, une organisation plus souple des entraînements et adaptable aux contraintes des familles sera mise en place. Les parents seront impliqués en étant systématiquement conviés à des réunions trimestrielles et aux compétitions.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 52 300 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 € et le Lyon ASVEL Féminin, à hauteur de 2 500 €

Convention Gymnique de Lyon (8^e arr.)

Implantée quartier des Etats-Unis dans le 8^e arrondissement, la Convention Gymnique souhaite voir le nombre d'adhérents issus du quartier dans lequel elle est implantée s'accroître. Actuellement, le club compte 365 adhérents issus des Etats-Unis. Son objectif est d'atteindre les 500 adhérents, notamment du côté des moins de 18 ans.

Pour atteindre cet objectif, le club diversifiera la saison prochaine ses activités : une section de baby gym sera notamment ouverte. Il s'agit pour le club de faire entrer les parents dans les gymnases et d'adapter sa politique tarifaire.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 40 500 € La Ville souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 5 000 € Une convention d'application sera conclue avec l'association.

En 2019, la Convention Gymnique de Lyon a perçu une subvention de fonctionnement de 80 000 € par délibérations n°2018/4381 du 17 décembre 2018 et n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

La Gauloise de Vaise (9^e arr.)

Le Club d'Haltérophilie féminine La Gauloise de Vaise trouve ses origines en 1874 avec la création d'une société de gymnastique, l'Espérance de Vaise. Aujourd'hui, le club compte une soixantaine d'adhérentes qui pratiquent non seulement l'haltérophilie, mais aussi la musculation, le fitness et des activités de sport Santé.

Depuis 2016, les médecins peuvent prescrire à leurs patients une activité physique adaptée. Pour accueillir au mieux ces patients, La Gauloise de Vaise souhaite former son

entraîneur à une formation Sport Santé dispensée par la Fédération Française d'Haltérophilie et de Musculation. Le club démarchera hôpitaux et praticiens et développera ainsi son offre et son activité.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 9 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 €

En 2019, l'association La Gauloise de Vaise a perçu une subvention de fonctionnement de 1 500 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Badminton Club de Lyon (9^e arr.)

Le BACL Y souhaite désormais développer sa section « Parabad » et la pratique du badminton en compétition nationale et internationale par les personnes à mobilité réduite. Cet objectif pourra être atteint par la mise en place de plans d'entraînement individualisés, de sessions d'entraînement collectif conduites par un entraîneur diplômé d'Etat et de stages « Parabad ». La participation à des tournois nécessite également des moyens logistiques supplémentaires.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 27 530 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 5 000 €

En 2019, le Badminton Club de Lyon a reçu une subvention de fonctionnement de 6 000 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Gymnastique Volontaire Club Fayolle (9^e arr.)

Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire, l'association Gymnastique Volontaire Club Fayolle est présente à Saint-Rambert depuis 45 ans. Elle compte cette saison 310 adhérents. Ses activités (gymnastique, Tai chi, Qi Gong, stretching, etc.) sont encadrées par 6 animateurs qualifiés, attentifs à chacun.

Pour faciliter l'accessibilité des plus âgés à une activité physique, le Club Fayolle a décidé de mettre en place des séances de gym douce hebdomadaires directement à la Résidence Jean Zay – un foyer-logements non médicalisé du CCAS de la Ville de Lyon situé Métro Gorge de Loup. Ainsi, les publics ciblés n'ont pas à se déplacer jusqu'au quartier Saint-Rambert et profitent des bienfaits de cette activité : prévenir les conséquences des chutes et diminuer les risques de perte d'autonomie.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 6 500 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 €

Lyon Sport Boxe (9^e arr.)

Fondée en 2003, l'association Lyon Sport Boxe est une école de boxe qui enseigne la boxe anglaise. Le club compte aujourd'hui 70 adhérents, des hommes comme des femmes.

Tout en conservant au cœur de son action la pratique de la boxe anglaise, le Lyon Sport Boxe développe également des actions autour de la boxe dite éducative. L'association mettra en place 20 séances d'une heure dans chacun des ensembles scolaires du 9^e arrondissement à la rentrée prochaine. Outre les bienfaits de la pratique du sport sur la condition physique, la boxe permet aux enfants d'apprendre à canaliser leur énergie, à se contrôler et à respecter les autres et les règles. La compétition n'est pas cultivée lors de ces initiations.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 6 205 € La Fondation Olympique Lyonnais souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 000 €

En 2019, Lyon Sport Boxe a reçu une subvention de fonctionnement de 1 500 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Canoé Kayak Lyon Oullins Mulatière (Hors Lyon)

Projet n°1

Le CKLOM encadre une section nommée les « Dragon-Ladies ». 25 femmes qui ont été atteintes par le cancer du sein pratiquent au sein du club des sports de pagaie et naviguent sur un canoé géant, le « Dragon-boat ». Ce programme de rééducation et remise en forme par la pratique du sport est encadré par une équipe médicale composée d'oncologues, de kinésithérapeutes et de praticiens de centres de rééducation.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 10 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 2 500 €

Projet n°2

Pour faciliter l'accès aux bateaux par les personnes en situation de handicap moteur, le CKLOM souhaite acquérir un ponton qui permettra d'accéder au point d'embarquement.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 16 000 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 000 €. Une convention d'application sera conclue avec l'association.

En 2019, l'association Canoé Kayak Lyon Oullins Mulatière a perçu une subvention de fonctionnement de 12 000 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Club Charcot Tennis de Table (Hors Lyon)

A la rentrée scolaire prochaine, et pour une durée de 2 ans renouvelable, le Club Charcot créera une section scolaire de tennis de table au sein du Collège Charcot. Pour se faire, il mettra à disposition de l'établissement son entraîneur diplômé 2 fois par semaine durant 1h30 pour l'encadrement et l'évaluation des élèves tout au long de l'année scolaire, soit 120 heures de préparation et d'intervention. Plus d'une vingtaine de collégiens, de la 6^e à la 3^e, seront concernés.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 6 760 €. La Ville de Lyon souhaite soutenir cette initiative à hauteur de 3 000 €.

En 2019, le Club Charcot Tennis de Table a reçu une subvention de fonctionnement de 5 000 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2019, une subvention à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention globale de 105 000 € est allouée aux associations précitées selon la répartition suivante :

Arr.	Structure	Discipline	Axes	Arbitrages	Subvention Ville de Lyon	Soutien Clubs pros
1	Lalouma	Double-dutch	Eco-responsabilité	3 000 €	3 000 €	0 €
2	Lyon Hockey Club et Les Lions du 8e	Hockey / Tir à l'arc	Insertion	5 000 €	5 000 € (investissement)	0 €
	AS Bellecour Perrache	Football	Insertion	2 500 €	2 500 €	0 €
3	ASUL Lyon 3 Basket	Basket	Formation	4 000 €	4 000 €	0 €
	Fort en sport	Omnisports	Sport Santé	3 000 €	3 000 €	0 €
	Boxing Lyon United - Projet n°1	Boxe	Sport Santé	3 250 €	0 €	3 250 € (Fondation OL)
	Boxing Lyon United - Projet n°2			7 000 €	7 000 €	0 €
4	Office des Sports du 4e arr.	OFFISA	Santé Mixité Sport et Culture	6 000 €	3 500 €	2 500 € (Lyon ASVEL Féminin)
	Association Les Canuts Badminton	Badminton	Mixité Sport et Culture	3 000 €	3 000 €	0 €
5	Lyon 5 Handball	Handball	Mixité	2 500 €	0 €	2 500 € (Fondation OL)
	Beaumarchais Basket Lyon Métropole	Basket	Lien social	4 000 €	4 000 €	0 €
	Office des Sports du 5e arr.	OFFISA	Lien social	4 000 €	0 €	4 000 € (Lyon ASVEL Féminin)
	ADB Académie Grand Lyon	Taekwondo	Insertion Handicap	2 500 €	2 500 €	0 €

Arr.	Structure	Discipline	Axes	Arbitrages	Subvention Ville de Lyon	Soutien Clubs pros
6	CLAR Basket - Projet n°1	Basket	Lien social	2 500 €	2 500 €	0 €
	CLAR Basket - Projet n°2		Formation	4 000 €	4 000 €	0 €
	Lyon Gymnaste	Gymnastique	Handicap Sénior	4 000 €	4 000 €	0 €
	Eveil de Lyon section Football	Football	Sport Santé Mixité	3 500 €	3 500 €	0 €
	Eveil de Lyon section Football US - Projet n°1	Football Américain	Insertion	3 500 €	3 500 €	0 €
	Eveil de Lyon section Football US - Projet n°2		Mixité	3 000 €	3 000 €	0 €
	Le Masque de Fer	Escrime	Handicap	3 000 €	3 000 €	0 €
7	Lyon Athlétisme	Athlétisme	Lien social	3 000 €	3 000 €	0 €
	Association Laïque Gerland La Mouche	Omnisport	Sénior	7 000 €	0 €	7 000 € (LOU Rugby)
	Tennis de Table de Gerland	Tennis Table	Sport Santé Lien social	8 000 €	0 €	8 000 € (LOU Rugby)
8	FC Lyon	Football	Mixité	5 000 €	5 000 €	0 €
	Lyon Sprint Evolution	Cyclisme	Formation	5 000 €	2 500 €	2 500 € (Fondation OL)
	ASUL Lyon 8 Tennis de Table	Tennis Table	Sport Santé Handicap	2 500 €	2 500 €	0 €
	Compagnie d'Armes de Lyon - Projet n°1	Escrime	Sport Santé	2 500 €	2 500 €	0 €
	Compagnie d'Armes de Lyon - Projet n°2		Handicap	2 500 €	2 500 €	0 €
	Académie Lyon Métropole Gymnastique	Gymnastique	Lien social	5 000 €	2 500 €	2 500 € (Lyon ASVEL Féminin)
	Convention Gymnique de Lyon	Gymnastique	Mixité Lien social	5 000 €	5 000 €	0 €
9	La Gauloise de Vaise	Haltérophilie féminine	Sport Santé	2 500 €	2 500 €	0 €
	Badminton Club de Lyon	Badminton	Handicap	5 000 €	5 000 €	0 €
	Gymnastique Volontaire Club Fayolle	Gymnastique	Sénior	2 500 €	2 500 €	0 €
	Lyon Sport Boxe	Boxe	Sport Santé	3 000 €	0 €	3 000 € (Fondation OL)

Arr.	Structure	Discipline	Axes	Arbitrages	Subvention Ville de Lyon	Soutien Clubs pros
Hors Lyon	Canoë Kayak Lyon Oullins La Mulatière - Projet n°1	S Nautiques	Sport Santé	2 500 €	2 500 €	0 €
	Canoë Kayak Lyon Oullins La Mulatière - Projet n°2		Handicap	3 000 €	3 000 € (Investissement)	0 €
	Club Charcot Tennis de Table	Tennis Table	Lien social	3 000 €	3 000 €	0 €
TOTAUX				140 250 €	105 000 €	35 250 €

2- Les conventions d'application financières susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations AS Bellecour Perrache, Beaumarchais Basket Lyon Métropole, CLAR Basket, Lyon Gymnaste, Le Masque de Fer, Lyon Athlétisme, FC Lyon, Convention Gymnique de Lyon, Lyon Hockey Club, Les Lions du 8^e Tir à l'Arc et Canoë Kayak Lyon Oullins La Mulatière sont approuvées. La convention mixte entre la Ville de Lyon et l'association Eveil de Lyon section Football est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019 :

- ligne de crédit 100514, article 6574, fonction 40, programme SPCLUBS, opération TRAITDU à hauteur de 97 000 €
- ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571 à hauteur de 8 000 €

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT